

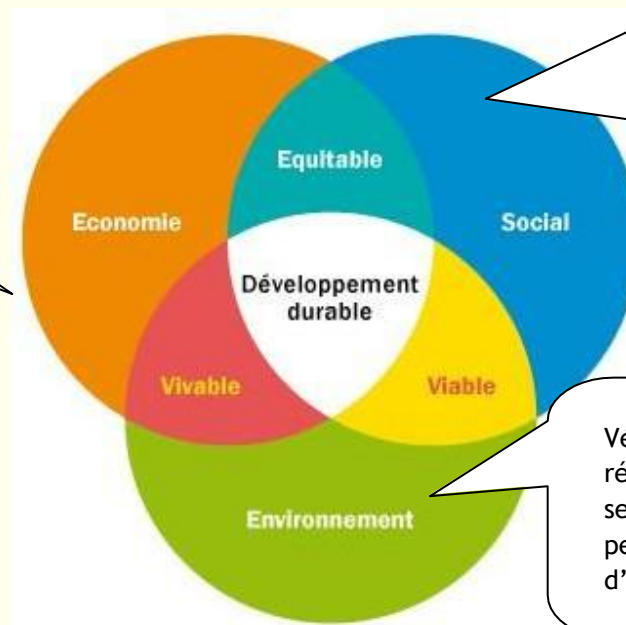
La RSE/RSO

En tant qu'acteur majeur du développement, les entreprises sont évidemment au cœur du changement vers un développement plus durable.

L'émergence de la notion de développement durable dans le débat public et l'engagement des collectivités territoriales dans ce sens change la donne dans le monde de l'entreprise.

La **RSO/E (Responsabilité Sociétale des Organisations/des Entreprises)** est donc la déclinaison pour l'entreprise du concept de développement durable, qui intègre les trois piliers : environnementaux, sociaux, et économiques.

Participer au développement économique local, achat responsable, viabiliser son modèle économique, etc.



Respect des droits sociaux, prise en compte du climat social, égalité femme/homme, etc.

Vérifier la réglementation de son secteur d'activité, penser aux économies d'énergie, au tri des

➤ Le DD pour une entreprise

Pour une entreprise, les trois piliers, correspondent à :

- **Interface économique - sociale « *équitable* »** : respect des droit sociaux et des règles de bonne gouvernance, démarche participative, participation aux résultats, évaluation du climat social, anticipation financière et sociale des choix stratégiques, implication des salariés, etc.
- **Interface économique - environnement « *viable* »** : économie des ressources, écologies industrielles, prise en compte du cycle de vie des produits et des services, etc.
- **Interface sociale - environnement « *vivable* »** : aspects hygiène-sécurité-santé, gestion des risques professionnels, gestion des risques environnementaux, intégration de l'entreprise dans son bassin d'emploi, participation à la vie locale et citoyenne, etc.

➤ Les enjeux de la RSE pour les entreprises

La mise en œuvre de la responsabilité sociétale est l'occasion pour l'entreprise de définir une nouvelle stratégie :

- Quelles sont les opportunités et les menaces liées aux mutations de ses marchés ?
- Quelles sont les forces et les faiblesses de l'entreprise ?

Les enjeux peuvent être analysés par rapport aux attentes et intérêts des parties prenantes de l'entreprise.



La RSO/E peut se traduire de différentes façons :

- La définition d'une éthique formalisée au sein d'une charte
- Tenir compte de chaque parties prenantes de l'entreprise (tous acteurs ayant des intérêts dans la gestion de l'entreprise : clients, fournisseurs, employés, associations locales...)
- Prévention de la gestion des risques professionnels
- La mise en place d'une veille, notamment environnementale, sociale, sociétale et juridique
- La corrélation avec la nature du lien social et de la performance économique
- Une communication interne et externe, avec notamment des bilans sociaux et environnementaux...

Aujourd'hui, pour acquérir un avantage concurrentiel, l'entreprise doit pouvoir prendre en compte et anticiper les besoins de demain de l'ensemble de ses ressources humaines et trouver des leviers d'engagement pour ses collaborateurs. La RSE permet de développer une marque employeur forte. En interne, elle vise à fidéliser et motiver ses salariés et en externe permet de renvoyer une autre image de l'entreprise.

